

ASSEMBLÉE NATIONALE15 mai 2024

ORIENTATION POUR LA SOUVERAINETÉ EN MATIÈRE AGRICOLE ET
RENOUVELLEMENT DES GÉNÉRATIONS EN AGRICULTURE - (N° 2600)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

SOUS-AMENDEMENT

N ° 5100

présenté par
Mme Pochon et les membres du groupe Écogiste - NUPES
à l'amendement n° 3952 de M. Alfandari

ARTICLE PREMIER

À l'alinéa 43, après le mot :

« écologiquement, »,

insérer les mots :

« notamment vers les systèmes agroécologiques, dont l'agriculture biologique ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Sous-amendement de cohérence